



CreArt
NETWORK OF CITIES FOR
ARTISTIC CREATION

**Tables
rondes**

« ART ET TERRITOIRE »

Animées par Emmanuel Gouache

Jeudi 5 avril 2018, Rouen



Les actes

“ MA CULTURE
C'EST ROUEN ”

4

PAGE

Rouen et le réseau
européen CreArt

6

PAGE

Discours d'ouverture

8

PAGE

Le SODAVI, une démarche
de concertation pour le développement
des arts visuels en Normandie

9

PAGE

TABLE RONDE N°1 :
« Quels enjeux pour la mise en réseau
des acteurs des arts visuels ? »

17

PAGE

TABLE RONDE N°2 :
« L'émergence et l'accompagnement
de la jeune création : quels leviers ? »

23

PAGE

TABLE RONDE N°3 :
« Résidence d'artiste :
outil de développement territorial ? »

31

PAGE

Contacts des structures
citées dans les tables rondes

32

PAGE

Remerciements

Rouen et le réseau européen CreArt

En 2017, la Ville de Rouen a intégré un réseau européen de coopération culturelle dans le champ de l'art contemporain, appelé le CreArt.

Constitué de 12 villes européennes (Valladolid, Kaunas, Aveiro, Zagreb, Gênes, Lecce, Liverpool, Katowice et Lublin, Skopje et Clermont-Ferrand), ce réseau est, pour la Ville de Rouen, l'occasion de renforcer son soutien aux artistes plasticiens rouennais et de valoriser à une échelle européenne l'ensemble des professionnels de l'art contemporain du territoire.

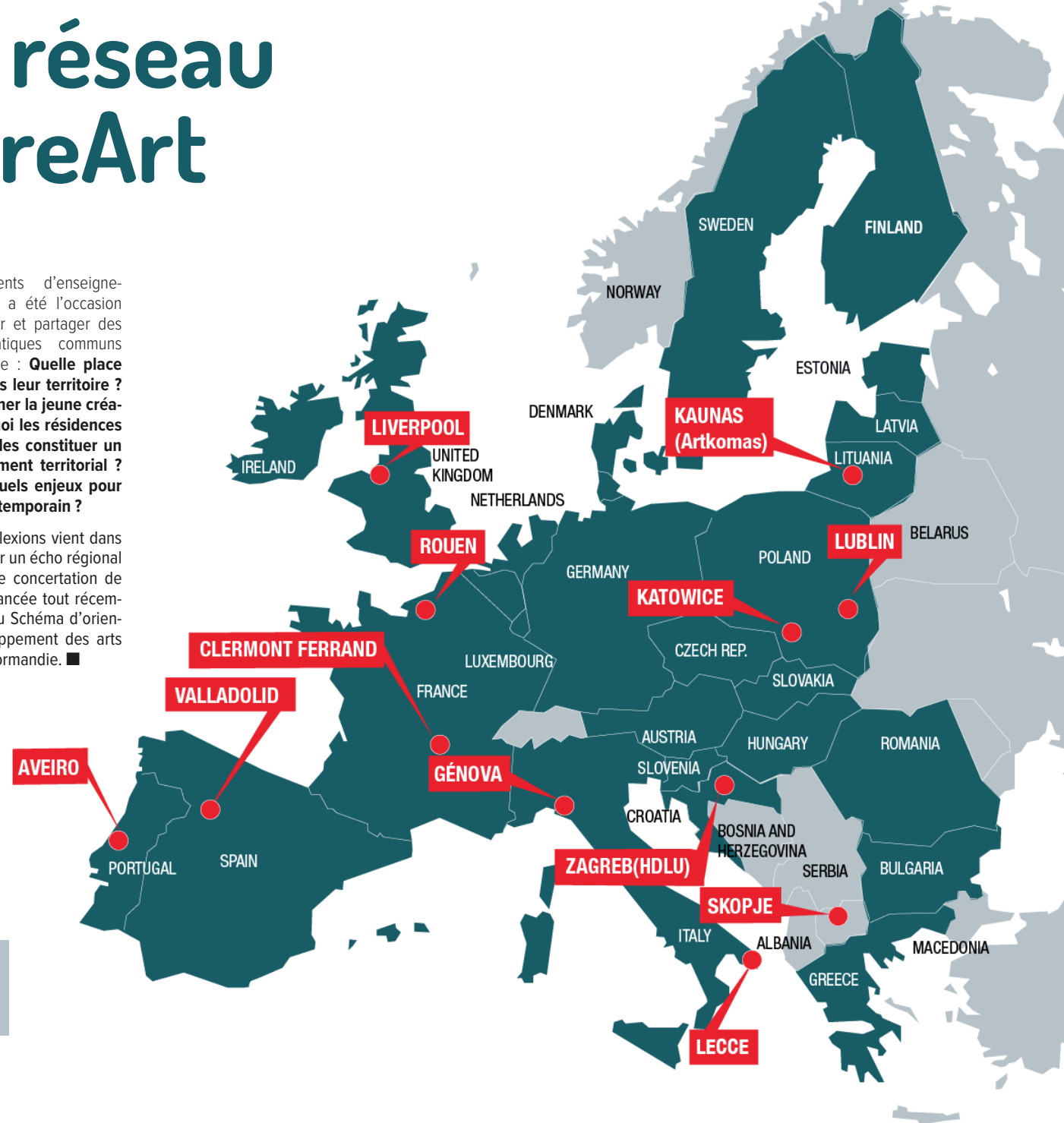
Un programme riche et varié - expositions collectives ou en binôme, workshops, résidences, conférences, colloques, séminaires - est déployé dans chacune des villes partenaires sur une période de 4 ans (2017 à 2021).

La journée de tables rondes du 5 avril 2018, sur la thématique « Art et Territoire » a été organisée à Rouen dans ce cadre.

Rassemblant un ensemble d'acteurs normands et européens - institutions, lieux de production et de diffusion, artistes,

réseaux, établissements d'enseignement - cette journée a été l'occasion de discuter, confronter et partager des enjeux et problématiques communs à l'échelle de l'Europe : **Quelle place pour les artistes dans leur territoire ? Comment accompagner la jeune création plastique? En quoi les résidences d'artistes peuvent-elles constituer un levier de développement territorial ? Quelles réalités et quels enjeux pour les réseaux d'art contemporain ?**

L'ensemble de ces réflexions vient dans le même temps trouver un écho régional avec la dynamique de concertation de la filière arts visuels lancée tout récemment dans le cadre du Schéma d'orientation pour le développement des arts visuels (SODAVI) en Normandie. ■



Plus d'informations sur <https://www.rouen.fr/creart> et sur <https://creart2-eu.org/>.

DISCOURS D'OUVERTURE

Rouen, Caen, Le Havre, Clermont-Ferrand, Lublin, Liverpool, Zagreb, Aveiro, Valladolid : de l'ensemble de ces villes de Normandie, de France et d'Europe viennent les intervenants de cette journée de table ronde organisée dans le cadre du réseau CreArt pour échanger sur le soutien à la création dans les domaines des arts visuels. Cette journée illustre la dimension régionale, nationale et européenne de Rouen en matière artistique et culturelle. À l'heure où une réflexion est engagée sur une éventuelle candidature pour faire de notre territoire la capitale européenne de la culture, nous devons nous interroger collectivement sur les priorités et atouts qui font et feront notre richesse culturelle.

Favoriser la création et l'émergence est notre ambition. Depuis plusieurs années, définir et affirmer le rôle de la Ville en matière de création artistique est au cœur de nos réflexions. À l'occasion des *Rencontres de la culture* en 2016, que nous avons portées en lien avec la métropole rouennaise et auxquelles ont participé de nombreux élus, acteurs culturels et artistes du territoire, nous avons re-questionné les grands axes de notre politique artistique et culturelle actuelle.

Rouen est une ville de 110 000 habitants au sein d'une métropole de 500 000 habitants. Elle en constitue le cœur ou comme l'on dit

Christine ARGELES,
Première adjointe en charge de la Culture,
de la Jeunesse et de la Vie étudiante
à la Ville de Rouen.

Discours Christine Argeles

communément la ville-centre. Rouen est aussi une ville de patrimoine hors du commun. Elle est la « ville aux cent clochers » dont parlait Victor Hugo avec sa cathédrale, ses églises et ses nombreux monuments historiques tant appréciés qui concourent à la renommée de notre capitale normande. Rouen est également une ville fluviale avec la Seine qui la borde et la traverse, voire la sépare, une ville portuaire avec le Grand port maritime de Rouen, deuxième port européen en matière de transport de céréales. Rouen dispose enfin d'un important héritage industriel principalement sur la rive gauche de la Seine, qui la démarque de la rive droite plus résidentielle. La proximité de la capitale, Paris, fait historiquement de notre ville une base arrière artistique et culturelle quasi naturelle de la culture française avec Corneille, Monet, Flaubert et plus près de nous, Marcel Duchamp dont nous célébrons cette année les 50 ans de sa disparition.

À l'issue des *Rencontres de la culture*, nous avons donc défini les axes stratégiques de notre politique culturelle : d'une part une ville qui soigne la créativité de ses acteurs et de ses publics, qui favorise l'accompagnement et l'émergence de projets culturels, qui accompagne les lieux structurants de son territoire, d'autre part une ville qui favorise l'expression artistique de ses habitants, les parcours culturels des individus, œuvrant ainsi à l'émancipation et à la citoyenneté de

chacun. Nous voulons continuer à être une ville innovante et solidaire.

En effet, pour nous, la commune, et a fortiori la ville-centre, institution de proximité en lien direct et quotidien avec la société civile et donc avec les artistes et les acteurs culturels, a pour mission de mettre place les conditions favorables à la création et à l'émergence sur son territoire dans une démarche de soutien et d'accompagnement.

Créer un cadre clémente passe par le soutien à la formation initiale comme nous le faisons avec l'École Supérieure d'Art et de Design Rouen-Le Havre. Cela passe aussi par le développement de dispositifs qui favorisent l'émergence, notamment sous la forme de bourse comme la *Bourse Impulsion* et par le soutien aux lieux d'expositions associatifs. Mais créer ce cadre nécessite aussi de concevoir des espaces de synergies. Ces espaces naissent grâce au soutien apporté par la Ville aux associations et aux réseaux d'acteurs comme le réseau RRouen dans le domaine de l'art contemporain ou Moteur, le réseau des festivals de cinéma de Rouen. Ils émergent également grâce au développement des résidences d'artistes, comme nous l'avons fait avec la pérennisation du #LaboVictorHugo et les conventions éphémères de création qui permettent aux artistes professionnels et amateurs de trouver les conditions propices à la création et aux partages. Probablement nous faut-il aller plus loin en soutenant un projet de tiers-lieux, élément indispensable aux nouvelles pratiques culturelles, à la créativité et au développement de notre territoire ainsi qu'à l'affirmation d'une culture moderne ancrée dans le XXI^e siècle.

Cette manière de voir, cet état d'esprit, la Ville l'a très tôt investi dans le domaine des arts visuels, dès 2010, sous l'impulsion de Valérie FOURNEYRON alors Maire de Rouen,

en initiant *Rouen Impressionnée*. Inscire l'art contemporain dans l'espace public avec l'œuvre monumentale *Camille* a fait le pont entre les deux rives. L'œuvre a étonné, l'œuvre a choqué, l'œuvre a séduit. Elle a fait réagir les Rouennaises et les Rouennais et au-delà.

Ce choc puis la discussion qu'il a générée renvoie à ce qu'apporte l'art dans la ville : du questionnement, du dialogue, de l'émerveillement. Créer, c'est faire émerger les conditions du changement. Le pont de Camille disait déjà la reconquête du fleuve ; il mettait les Rouennaises et les Rouennais face à cette question mais aussi face à celle du lien entre rive droite et rive gauche.

En mettant le street-art à l'honneur lors de l'édition 2016 de *Rouen Impressionnée*, l'art urbain a envahi la ville, ses quartiers - le centre-ville, le quartier du port, les quartiers des Hauts de Rouen -. Un dialogue est né entre les artistes et les habitants. Les fresques, œuvres pérennes ou non, ont changé le rapport des habitants à leur environnement en y inscrivant de la couleur, du commun et une nouvelle singularité. L'appropriation s'est faite petit à petit, par touches successives et le résultat dans la ville a été saisissant. J'en suis intimement persuadée, soutenir la création artistique et culturelle renvoie à l'appropriation de la ville, des espaces publics, d'un territoire. Et c'est en cela que le titre de cette journée, Art et territoire, organisée dans le cadre du réseau CreArt est éminemment actuel. Il questionne la façon dont les collectivités et les institutions se mobilisent pour faire en sorte qu'Aveiro, Clermont-Ferrand, Gênes, Katowice, Kaunas, Lecce, Liverpool, Lublin, Skopje, Valladolid, Zagreb et Rouen soient des lieux bouillonnants, créatifs et inspirants, des lieux de changements et de l'art contemporain en mouvement. ■

Le SODAVI, une démarche de concertation pour le développement des arts visuels en Normandie.

Claire TANGY,
membre du
groupe de
recherche
sur le SODAVI
et directrice
de l'Artothèque
de Caen.

Le Schéma d'orientation pour le développement des arts visuels (SODAVI) est une démarche de concertation des acteurs des arts visuels à l'échelle régionale. Alors directeur adjoint de la direction générale de la création artistique au ministère de la Culture, Pierre OUDART a constaté que la politique publique des arts plastiques a peu évolué depuis sa mise en place dans les années 1980. Dans le cadre de la récente réforme territoriale, il lui a semblé urgent de travailler à une structuration de la filière des arts visuels en développant une nouvelle politique qui ne serait pas fondée sur les œuvres produites, mais sur l'intérêt porté à ceux qui les produisent. Se fondant sur l'exemple du spectacle vivant dont la filière professionnelle est extrêmement structurée et s'intéresse plus aux artistes qu'aux productions, il a souhaité créer un schéma équivalent pour les arts visuels en proposant aux acteurs du secteur de travailler à la nouvelle politique d'action publique en matière d'arts plastiques sur les territoires. Ces acteurs sont les artistes, les commissaires, les critiques d'art, les collectionneurs, le public des arts visuels et les amateurs d'art.

La DRAC Normandie les a invités à travailler à la mise en œuvre d'un SODAVI en 2016. Le périmètre choisi est celui de la nouvelle Région Normandie. Le SODAVI s'est adossé

juridiquement au réseau RN13bis qui réunissait déjà plus de 20 structures des deux anciennes régions normandes. Le groupe de travail était composé pour moitié d'artistes et pour le reste de représentants des métiers liés à la filière. Le SODAVI se déploie en 2 phases concomitantes. La première est un diagnostic profond et partagé de l'état des lieux de la région en matière d'arts visuels : répartition des structures dans le territoire normand, équité d'accès, nombre d'ateliers d'artistes, population d'artistes, statuts de ces derniers et moyens de subsistance, etc. La deuxième phase est la mise en œuvre de 3 chantiers thématiques : le parcours de l'artiste, le développement territorial de la filière des arts visuels et son ancrage avec les autres secteurs culturels et d'activité et l'implication des publics dans la filière des arts visuels.

Actuellement, le SODAVI est uniquement financé par la DRAC, mais le groupe de travail appelle de ses vœux un financement par la Région, notamment pour permettre la rémunération du futur salarié qui assurera la coordination logistique du SODAVI. Il est prévu un premier événement fédérateur avant l'été auquel sont invités toutes les personnes intéressées par le sujet et afin de définir plus précisément les chantiers thématiques. ■

« Quels enjeux pour la mise en réseau des acteurs des arts visuels ? »

Waldemar TATARCZUK,
artiste et directeur de la galerie
Labyrinthe à Lublin ;

Paul SMITH,
directeur général de la Biennale
de Liverpool et membre du réseau
Contemporary Visual Arts
Network (CVAN) Nord-Ouest ;

Marc HAMANDJIAN,
artiste plasticien, enseignant à
l'ESADHaR et président
du réseau RRouen ;

Sylvie FROUX,
directrice du FRAC Normandie
Caen et présidente du réseau
RN13bis.

Waldemar TATARCZUK

La Galeria Labirynt est une petite institution de 20 personnes. Elle concentre ses efforts sur son programme d'expositions et développe sa capacité à créer un réseau au niveau de la ville et à l'international. La Pologne dispose d'une cinquantaine de galeries publiques d'art visuel – une dans chaque capitale régionale – dont une vingtaine sont véritablement tournées vers l'art contemporain et expérimental. En revanche, l'Ukraine n'a pas d'institutions publiques : les structures les plus importantes sont gérées par les oligarques. Le pays offre des endroits complètement indépendants qui sont des partenaires intéressants pour Labirynt. Les institutions sont importantes, mais dans le cadre d'un réseau, le plus important reste de rencontrer les personnes et les artistes, même sans but précis : c'est dans ces temps libres vécus en commun que des idées nouvelles et des projets novateurs peuvent naître.

Marc HAMANDJIAN

En tant qu'artiste plasticien, présider le réseau RRouen est important, car il est fondamental que le processus de décision inclue des artistes. Il n'est pas toujours aisé d'alterner entre le rôle d'organisateur administrateur et celui de créateur, mais c'est de plus en plus courant dans les réseaux artistiques et essentiel pour la pertinence des décisions.

Sylvie FROUX

Le SODAVI est pensé dans le même esprit : il est important que le travail soit pensé avec des artistes, notamment pour comprendre comment agir afin de faire émerger lesdits artistes ou leur offrir de bonnes conditions pour commencer à produire. RN13bis portait cette ambition dès sa création et le SODAVI lui donne l'opportunité d'agir en ce sens. Chaque réseau permet d'échanger, de découvrir l'autre et d'apprendre de fonctionnements différents. RN13bis a eu l'opportunité de travailler avec un réseau britannique sur

le projet INTERREG, en lien avec centre d'art Fabrica à Brighton, le Sainsbury Center for Visual Arts à Norwich et la communauté du Musée de Calais. Les Français ont pu observer la difficulté des institutions anglaises qui, dans un système politique et financier très différent, doivent solliciter des fonds privés, mais qui disposent cependant d'une liberté plus grande dans le rapport à l'art, tandis que les Anglais ont trouvé formidable que les structures françaises disposent de soutiens plus importants et soient en mesure de rémunérer les salariés et les artistes plus régulièrement.

Paul SMITH

Il faut souvent beaucoup de créativité et d'effort pour impliquer les artistes dans les petites organisations. Les structures de taille moyenne connaissent leur public, mais c'est plus difficile pour celles de taille réduite. Un des projets du CVAN a été de cartographier la zone pour identifier la provenance des visiteurs et analyser le public des arts visuels dans la région. Par ailleurs, le CVAN a réussi à récolter des moyens pour aider les artistes à libérer du temps pour participer au fonctionnement du réseau ou à des événements éducatifs. Pour bénéficier d'une bourse, l'artiste doit rédiger un rapport sur ce qu'il a découvert afin de partager son expérience. Il doit également s'impliquer dans la prise de décision et désigner le futur artiste ou groupe d'artistes qui recevra une bourse. Il faut savoir que le CVAN est rattaché à un réseau national. En 2004, Liverpool a été désignée Capitale européenne de la culture pour l'année 2008. Or, les organisateurs de cet événement culturel ne connaissaient rien en la matière, étant plutôt spécialistes des événements sportifs. Le petit réseau qu'est LARC était résolu à ne pas voir échouer ce grand projet de Capitale européenne de la Culture et à en faire une réussite pour l'art visuel. À noter que pendant la période, 69 % des Liverpooliens ont fréquenté un musée ou une galerie, ce qui est très impressionnant. À la fin des années 1990, le National Arts Council a demandé un audit du secteur

théâtral au Royaume-Uni qui a abouti à l'investissement de 40 M£ supplémentaires dans le théâtre afin de l'aider à se restructurer. Cet exemple probant a suscité l'envie d'investir dans le secteur des arts visuels, mais ce dernier ne s'est vu attribuer que 2 M£. Rapidement, il a semblé nécessaire d'établir un réseau national : il est constitué de réseaux régionaux – dont le CVAN – qui se réunissent chaque trimestre pour définir la stratégie nationale et qui appliquent ensuite à leur échelle un ou plusieurs objectifs stratégiques.

Sylvie FROUX

Il existe une réalité similaire en France : les secteurs, réseaux et organisations artistiques sont constitués en associations. Par exemple, les 23 FRAC sont regroupés dans l'association Platform qui porte des actions sur la structuration des organisations, les lois ou la professionnalisation des métiers. Elle organise également des expositions à l'étranger. Les artothèques ou les écoles d'art sont regroupées en associations qui mènent des actions spécifiques au niveau national, européen et international.

À l'échelle régionale, le réseau structure le territoire et peut mettre en avant les spécificités de ce dernier. Quelles sont les spécificités régionales en matière d'arts visuels ?

Paul SMITH

Liverpool est contrainte de réduire d'environ 50 % son budget culturel, comme cela a déjà été le cas en 2009, au début de la crise financière. Le réseau s'est alors emparé d'un nouvel objectif, à savoir défendre la culture. C'est une première spécificité locale. Cela a commencé par la collecte d'informations sur le marché et les publics. Liverpool connaît une nouvelle croissance économique depuis peu, notamment grâce à son statut de

la Capitale européenne de la culture, cependant certains quartiers de la ville comptent jusqu'à 60 % d'enfants grandissant dans des foyers où aucun parent ne travaille. L'objectif de la Biennale était que chacun des 124 000 écoliers de Liverpool bénéficie d'au moins une expérience culturelle dans l'année. La Biennale a aussi interpellé la municipalité en lui rappelant que réduire le budget de la culture revient à supprimer une méthode peu onéreuse pour améliorer la réputation de la ville : chaque livre sterling d'argent public investie dans le secteur culturel permet d'attirer 8 livres sterling extérieures, soit via des sources privées, soit via d'autres administrations, et génère également une dépense de 13 livres sterling par visiteur. La deuxième spécificité locale est que, en raison de la décentralisation, le gouvernement attribue certaines compétences aux Régions. La Biennale a rédigé 30 objectifs sur 30 ans et essaye d'influencer la Région sur sa façon d'envisager la culture afin qu'elle comprenne que la culture est partie prenante du fonctionnement de la ville et doit bénéficier des mêmes soutiens que le transport ou l'éducation. Enfin, le problème de gouvernance le plus inquiétant est le Brexit : le jour de sa signature, la Biennale a perdu 12 k€ de valeur en raison de la modification des taux de change défavorable à la livre sterling. Face à cette crise de gouvernance, la Biennale fait son possible pour conserver les moyens de produire un art de qualité. Pour ce faire, elle a créé un réseau couvrant le nord de l'Angleterre et qui organise des biennales et des triennales en Asie du Sud-Est. Cela lui permet de collecter des fonds dans des zones ou auprès de partenaires auparavant inaccessibles, comme le British Council. La dernière spécificité régionale est donc de s'adapter aux circonstances extra-régionales et de solliciter des aides en dehors du niveau local.

La pertinence des réseaux européens, tel que CreArt est manifeste. Comment les acteurs européens irriguent-ils la réflexion sur la façon d'appréhender l'art contemporain et de le rendre visible dans la société ?

Sylvie FROUX

Le Brexit réduira peut-être les opportunités de rencontre, mais il reste possible de créer de nouvelles circonstances d'échange, voire un réseau pour continuer le travail commun, notamment depuis la Normandie qui est le premier territoire français en lien direct avec l'Angleterre. Le SODAVI est tout disposé à réfléchir à son implication au niveau européen. Il est vrai que les réseaux structurent les territoires, mais ils doivent aussi structurer les filières. Il faut penser politiquement les effets de compagnonnage et de soutien à la filière d'art contemporain. Le SODAVI veut comprendre comment fonctionne le territoire et le mettre en valeur tout en défendant la liberté de programmation et la liberté de créer pour tous.

Marc HAMANDJIAN

Il faut rappeler que l'art vivant contemporain obtient de maigres subsides : les artistes ont presque tous un métier pour survivre et consacrent donc moins de temps à leur art, voire de moins en moins à mesure que les années passent ou s'ils doivent prendre en charge une famille. En outre, les artistes sont partout et notamment dans les campagnes où il leur est plus difficile de montrer leur travail. Un travail est engagé en ce sens et porte ses fruits, mais la problématique financière reste entière et ne s'améliore pas.

Paul SMITH

La situation est en effet difficile pour les artistes de Liverpool. En Irlande, les artistes sont exonérés d'impôts, mais le constat est que près de 90 % des artistes ne gagnent

pas suffisamment leur vie pour être impossible. La situation est très certainement identique en Grande-Bretagne : une étude de 2015 a révélé que les artistes anglais génèrent 60 % de leurs revenus à l'extérieur des galeries, avec du travail pédagogique dans les écoles, les prisons, les hôpitaux. Ces ateliers ne sont pas représentatifs de leur activité principale qui est de créer de l'art. D'où la nécessité de trouver des alliés et de se regrouper en réseau. S'il est important de remettre les artistes au premier plan, il faut également trouver les moyens de les aider à être plus libres de mener leur activité principale.

Un des rôles des structures régionales est d'organiser des événements. À Liverpool, la Biennale a fédéré les acteurs locaux et régionaux et dégagé des fonds au profit des artistes afin de structurer un cercle vertueux. RN13bis organise déjà des expositions, mais la Normandie a-t-elle besoin d'un événement fédérateur ?

Sylvie FROUX

Le réseau existe déjà en Normandie et il lui appartient de définir les actions qu'il souhaite mener pour l'intérêt commun, avec le point de vue des artistes. Le SODAVI pourrait également lancer un événement de plus grande ampleur.

Marc HAMANDJIAN

RRouen organise *RAOUT*, un événement annuel en octobre et espère lui faire prendre de l'ampleur et attirer davantage de partenaires. Par exemple, le directeur du musée des beaux-arts de Rouen a ouvert les portes de son institution pour que *RAOUT* puisse s'y tenir. Le SODAVI n'a qu'un an et a tout à inventer, mais une nouvelle fois, ce sont les actes qui comptent, pas la pensée seule.

Paul SMITH

À Liverpool, il a longtemps été difficile de faire venir les journalistes et critiques londoniens, car les événements s'échelonnaient sur l'année entière. En décidant de regrouper les organisations et de proposer du contenu aux mêmes dates, le réseau a réussi à mobiliser les journalistes qui ne se déplacent qu'une fois et profitent d'une offre plus large. Dernier point, si la structure est pensée de façon adéquate, avec un objectif clair, le passage à l'action attire les ressources.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Un intervenant

Un réseau se doit de porter constamment des objectifs clairs. À Rouen, un salon d'art contemporain existe depuis 2 ans, mais il est encore fragile. Au lieu d'assurer la promotion de tel salon ou de tel événement, les réseaux normands ne pourraient-ils pas se fédérer et avoir pour objectif commun d'organiser la plus grande foire d'art contemporain de l'Ouest parisien ? Cela permettrait d'attirer des galeries et des réseaux européens qui ont des contacts au niveau local, mais souhaiteraient s'intégrer dans un élan plus large.

Paul SMITH

Il est important de se fixer des objectifs raisonnables. Liverpool compte quelques galeries qui fonctionnent bien, mais dont les œuvres ne dépassent pas 2 000 £. C'est à Londres, dans les grandes galeries d'art, que s'achètent les œuvres plus onéreuses. Ainsi, Liverpool ne bénéficierait pas vraiment d'une grande foire d'art contemporain, mais le CVAN s'est donné pour objectif d'améliorer le marché afin que les artistes locaux puissent vendre mieux à Liverpool, dans un réseau de galeries efficace.

Freddy LOISELIER, association La Seine et le Mékong

Le SODAVI est financé par la DRAC : quel est son budget ? Et comment est-il possible de l'intégrer ?

Sylvie FROUX et Claire TANGY

Le budget du SODAVI est de 11 k€ pour 2018, avec le soutien de la DRAC. Le SODAVI vient d'être créé et ne peut que bénéficier d'une large participation, tant de la part d'artistes que d'acteurs de la filière à tous les niveaux. Les personnes ou structures intéressées n'ont qu'à s'adresser au SODAVI. En outre, il est important d'établir des porosités entre le secteur des arts visuels et ceux du tourisme ou de l'économie afin que le premier participe de plein droit au développement territorial. Le prochain événement sera fédérateur et rassemblera les acteurs des arts visuels. L'objectif du groupe de travail est de travailler concrètement à des projets, comme la mise en place d'une plateforme numérique qui sera un lieu ressource où chacun pourra intervenir. Elle permettra aussi de rendre effectif le diagnostic partagé sur les artistes du territoire afin de connaître leur situation, leurs besoins en formation continue ou en termes d'exposition et de mobilité. Par ailleurs, il faut rappeler que la Normandie n'est pas seulement proche du Royaume-Uni, mais aussi de la Belgique et du Grand Paris. La Normandie est une terre d'accueil des artistes : le SODAVI devra tenir compte de cela dans ses projets. Il pourrait être intéressant d'organiser une biennale ou une grande foire, mais les moyens du SODAVI sont insuffisants pour le moment. Il faudrait pouvoir montrer ce qui existe et articuler les offres, tout en étant attentif au parcours de l'artiste sur le territoire.

Table ronde n°1

Tomislav BUNTAK

En Croatie, de nombreux artistes souhaiteraient intégrer des réseaux et des projets, mais peu sont disposés à construire ces réseaux, car ils ne sont pas des gestionnaires culturels. Comment régler cette difficulté ? Par ailleurs, à Liverpool, qui sont les personnes chargées de développer le réseau culturel ? Dans les pays d'Europe centrale, il existe une tradition d'interférence culturelle entre l'État et le financement : sans cela, les scènes culturelles et les réseaux artistiques disparaîtraient. L'organisation est différente en Angleterre et ne cesse d'évoluer au gré des changements de la politique économique culturelle. Enfin, comment expliquer des partenaires commerciaux potentiels que 1 £ investie permet de dégager 8 £ supplémentaires ?

Marc HAMANDJIAN

RRouen n'a pas besoin d'attirer les artistes : ils sont naturellement en demande de rejoindre le réseau. La Ville de Rouen organise de nombreux événements et de nombreux artistes et collectifs underground savent se faire remarquer. À noter que les artistes se fédèrent souvent en petits réseaux et s'intègrent ensuite à des ensembles plus vastes quand ils y trouvent un intérêt.

Waldemar TATARCZUK

En tant que centre artistique et lieu de rencontre, Labirynt travaille avec les artistes qui souhaitent développer une coopération : ils sont polonais, ukrainiens, anglais, etc. Un sujet important est la sécurité sociale des artistes : contrairement aux pays de l'Ouest européen, la Pologne n'a pas de système de protection pour les artistes ou les travailleurs indépendants. L'Ukraine raisonne différemment : puisque l'argent n'est pas disponible, il n'y a pas de problème d'argent et les infrastructures s'organisent comme elles le peuvent, de manière indépendante. ■

Table ronde n°2

« L'émergence et l'accompagnement de la jeune création : quels leviers ? »

Tomislav BUNTAK,
vice-doyen de l'Académie
des Beaux-Arts de Zagreb et
vice-président de l'Association
des artistes plasticiens croates
(HDLU) ;

Svetlana SVETLOVA,
chargée des arts plastiques
pour la Région Normandie ;

Thierry HEYNEN,
directeur général de l'École
Supérieure d'Art et de Design
Le Havre - Rouen (ESADHaR) ;

David GUIFFARD,
conseiller pour les arts plas-
tiques à la DRAC Normandie.

**Comment soutenir la jeune création, repérer les jeunes artistes en devenir et comprendre leur démarche ?
Comment leur permettre d'obtenir la reconnaissance de la profession et du public ?
Comment les accompagner pour les aider à trouver une voie professionnelle ?**

Tomislav BUNTAK | Témoignage

Quand une personne commence son éducation artistique, elle réfléchit rarement à la suite de son parcours et, si elle le fait, elle est assez peu optimiste quant à son avenir. Tomislav BUNTAK souhaitait enseigner dans le secteur artistique. Au cours des 20 dernières années de sa carrière, il n'a jamais été un artiste libre, mais un artiste sur son temps libre, en dehors de ses autres métiers. Après avoir été professeur, il a assuré la direction artistique d'un centre culturel de Zagreb pendant 11 ans. La ville compte 16 structures de ce type : elles sont très ouvertes aux jeunes artistes et leur permettent d'enseigner l'art au travers d'ateliers tout public. Les centres culturels disposent, en outre, de galeries où les jeunes créateurs peuvent exposer. La Croatie souffre encore de la crise de 2011 et de nombreux artistes partent travailler ailleurs en Europe. Mais la situation s'améliore progressivement et les jeunes créateurs tentent de travailler dans les technologies de l'information ou de l'animation/illustration numérique. L'Académie des Beaux-Arts propose des formations en ce sens, mais elle offre toujours des formations aux métiers traditionnels, tels que la restauration, la conservation ou l'enseignement de l'art.

Qu'en est-il de l'accompagnement des jeunes artistes en Normandie ?

Svetlana SVETLOVA

La Région offre son soutien aux écoles d'art (l'ESADHaR et l'ESAM), aux FRAC et aux centres d'art. La formation et la promotion de la jeune création sont très importantes et la Région propose 4 dispositifs pour dessiner un parcours artistique. Le premier est une aide à la création qui libère l'artiste de la nécessité de travailler pour se consacrer à son art. S'il le souhaite, il peut diffuser ou exposer son œuvre, mais ce n'est pas une obligation : il s'agit surtout de garantir la liberté de création de l'artiste, car s'il y a contrainte, l'art n'est plus libre. Il existe aussi une aide à l'édition du travail artistique, sous forme de catalogue, de graphie, de livre d'artiste, etc. La Région propose aussi une aide à la résidence d'artiste pour aider les structures à prendre en charge un créateur. Enfin, il y a l'aide à l'exposition des artistes. Ces 4 dispositifs ont pour objectif d'aider l'artiste à comprendre pourquoi et comment il s'intègre dans le territoire par son travail. Les artistes plasticiens ou en arts visuels justifient souvent d'un niveau Bac+5 ou Bac+6, alors que leur niveau de vie se situe sous le SMIC. La cartographie de la vie artistique de la nouvelle Région permettra aux futurs artistes de connaître leurs droits.

Avant d'en devenir le directeur, Thierry HEYNEN a étudié à l'ESADHaR, anciennement École des Beaux-Arts, et a connu des débuts mouvementés en raison de l'absence d'accompagnement.

Thierry HEYNEN | Témoignage

Dans les années 1980, le DNSEP obtenu après 5 ans d'études était valorisé au niveau

du DEUG (Bac+2) par l'Éducation Nationale. Il est désormais reconnu au grade de Master 2. En 1987, pendant sa 4^e année de formation, Thierry HEYNEN s'est inscrit en double cursus à la faculté d'arts plastiques de Paris I afin d'obtenir un diplôme reconnu. Il s'interrogeait sur son avenir et les expériences de ses professeurs étaient peu rassurantes : nombreux étaient ceux qui disaient devoir leur carrière artistique aux rencontres et au hasard. Il a alors décidé de fonder une association d'artistes : le groupe donne du courage pour solliciter des aides, contacter des lieux d'exposition ou présenter son travail. Au cours de sa 5^e année, un professeur lui a suggéré de postuler à une résidence d'artiste en Égypte, le Centre d'art El Shona. Il a été retenu et au terme de la résidence, il a exposé dans la galerie du directeur du centre, à Héliopolis. Mais il n'avait pas prévu la facture finale de cette expérience : pour s'en acquitter, il a proposé que le centre noue une convention avec l'École des Beaux-Arts afin de faire venir d'autres étudiants.

**Comment accompagner les futurs artistes et comment les aiguiller ?
Les jeunes artistes doivent répondre aux problématiques locales, apprendre à démarcher ou remplir des demandes de subvention. En bref, quelle est la mission des écoles d'art en 2018 ?**

Tomislav BUNTAK

Les étudiants ont généralement une vision romantique de leur avenir artistique, mais la réalité les rattrape avec leur diplôme. L'académie des Beaux-Arts porte divers dispositifs pour les aider à préparer leur vie après les études, dont 48 programmes Erasmus noués avec des académies artistiques européennes et 15 programmes

annuels en Europe. La scène artistique de Zagreb accueille une vingtaine d'expositions de jeunes artistes chaque année auxquelles sont conviées journalistes, directeurs d'institution artistique, conservateurs, etc. En outre, l'académie aide les étudiants à développer des compétences particulières pour répondre aux besoins de la nouvelle industrie culturelle. Actuellement, seuls 10 % des anciens étudiants vivent de leur art, les autres restent connectés à la production culturelle, mais via des métiers nouveaux.

Thierry HEYNEN

L'ESADHaR travaille en deux temps : préparer les étudiants à la vie professionnelle, puis accompagner les diplômés. La professionnalisation des élèves repose sur des dispositifs obligatoires, comme les stages en premier et deuxième cycle, les voyages pédagogiques organisés par l'école ou les programmes Erasmus. L'école travaille avec des structures européennes et internationales en Corée et au Brésil.

Par ailleurs, les étudiants ont besoin d'entendre des témoignages. Par exemple, le programme de conférences accueille des professionnels, des artistes, des responsables de lieux culturels présent dans le cadre de séminaires, ce qui se fait au niveau de la recherche, les anciens étudiants participent aux groupes de recherche du laboratoire, ce qui leur permet également de développer des réseaux. En outre, l'école dispose d'un espace d'exposition au sein duquel les étudiants rencontrent les artistes au cours de l'accrochage et du décrochage des œuvres. Enfin, les élèves sont invités à sortir de l'école dans le cadre du cycle de conférences *Écoute l'artiste* proposé par RRouen dans l'auditorium du musée des beaux-arts. L'ESADHaR a développé un dispositif de speed dating : les étudiants de 5^e année disposent de 3 minutes pour échanger avec des responsables de structure et présenter un petit book. C'est une façon d'apprendre

au futur diplômé à exposer son travail. En outre, les campus de Rouen et du Havre ont ouvert des salles de contextualisation : ces galeries privées ne sont pas ouvertes au public, mais permettent aux étudiants de 3^e, 4^e et 5^e année d'accrocher leurs œuvres, d'en discuter avec les professeurs et d'apprendre à mettre leur travail en espace. C'est une démarche professionnalisante qui prépare les futurs diplômés aux problématiques d'exposition. L'école intègre aussi des projets participatifs, comme la grande exposition autour de l'affiche et du poster organisée par le FRAC Normandie Rouen. Au Havre, l'école est cofondatrice d'*Une Saison Graphique* en mai et juin. Un partenariat insolite fonctionne très bien avec le SMEDAR, syndicat chargé de la gestion des déchets de l'agglomération rouennaise : les étudiants ont travaillé sur le site du syndicat avec des matériaux de récupération. Dans le centre hospitalier psychiatrique du Rouvray, l'école intervient dans un pavillon qui lui est réservé, dans le cadre d'un atelier hebdomadaire qui permet aux étudiants de sortir du cocon de l'école.

Tous les jeunes artistes ne passent pas par des écoles. Pour les musiques actuelles, des lieux de répétition peuvent se transformer en lieu de soutien technique, voire en lieu de résidence ou de rencontre. Pour les arts visuels, il est plutôt question de compagnonnage ou de bureaux ressources fournissant des conseils pour le démarrage d'une activité artistique. Comment produire un terreau favorisant l'émergence des artistes dans les

arts visuels ? Existe-t-il un parallèle avec le processus d'émergence des artistes dans les musiques actuelles ?

David GUIFFARD

Les musiciens ont une certaine tendance à travailler, s'exercer et produire en groupe. Pour les plasticiens, le travail est généralement plus individuel, voire plus solitaire. Ainsi, le terrain professionnel qui s'est déployé pour recueillir les talents émergents passe naturellement par l'enseignement supérieur et les écoles d'art qui mènent un travail important en direction des pratiques amateurs, via des ateliers grands publics. Comme les SMAC pour le milieu musical, les centres d'art créés dans les années 1980 relèvent d'un label porté par le ministère de la Culture, mais les structures plus spontanées, créées à l'initiative de collectivités ou de collectifs d'artistes, participent à la programmation artistique dans les territoires et sont finalement des lieux de repérage, d'émergence et d'accompagnement de jeunes artistes. Il ne s'agit pas uniquement de presser un disque, mais de faire connaître et de faire voyager des artistes et des œuvres, voire de faire entrer ces dernières dans des collections.

Svetlana SVETLOVA

Quelle que soit la discipline, il est question d'un travail artistique, mais chacune a ses spécificités. Le travail du plasticien est effectivement plus individualisé que celui d'un musicien. Cela explique que le secteur soit le dernier à se structurer en réseau, car il a mis du temps à prendre conscience qu'il existera mieux s'il dispose d'une voix forte. Des collectifs se créent depuis toujours en fonction des intérêts communs des artistes, mais il leur est difficile de se faire entendre auprès du grand public. L'émergence des plasticiens doit être portée par le service public et par les centres et écoles d'art, mais cela suppose de fluidifier les rapports entre les maillons de cette chaîne et

de donner de la visibilité aux partenariats avec les mécènes ou les galeries. Du point de vue du service public, le carnet d'adresses doit être ouvert à tous, ce qui n'est évidemment pas l'avis du marché de l'art. En effet, s'il n'appartient pas au service public de commercialiser les créations, il est important que les artistes puissent vendre leurs œuvres pour en vivre et ne pas avoir à travailler à côté pour subsister.

Tomislav BUNTAK

En Croatie, l'association HDLU, créée depuis presque 150 ans, compte plus de 1 800 membres et rassemble des artistes visuels de tout âge et travaillant sur toutes les formes. Il est important que les diplômés de l'Académie en deviennent membre. L'association encourage l'expression visuelle contemporaine, améliore la liberté de création, organise des expositions, conférences et ateliers, et prépare des lois régissant la production d'art visuel et les droits sociaux des artistes. Quand les jeunes artistes commencent leur carrière, ils doivent se préoccuper de 3 points essentiels : obtenir des contrats artistiques avec des avantages fiscaux, cotiser à la retraite et aux droits sociaux et participer à des événements culturels et artistiques internationaux. En raison de sa notoriété et de son ancienneté, l'association ouvre le champ international aux jeunes artistes.

David GUIFFARD

En France, la relation entre la formation artistique et l'émergence de jeunes artistes d'une part et la production destinée à un marché d'autre part reste à écrire. Le ministère de la Culture s'interroge régulièrement sur le lien entre les pouvoirs publics et le marché de l'art, et ce dans une perspective d'accompagnement durable les artistes. En outre, il est évident que le mécénat intervient encore trop peu dans le montage de projets artistiques au niveau régional. C'est probablement la conséquence d'une conception franco-française de l'artiste et de sa place dans l'espace public et la société, deux notions qui doivent

évoluer grâce au travail collectif du ministère de la Culture. La France, et l'Europe dans une certaine mesure, est fortement marquée par un héritage patrimonial qui pèse sur la création et de la liberté artistique : dans les systèmes d'ancien régime, l'artiste qui émergeait était celui qui répondait à des commandes. Le système démocratique et républicain doit convertir ce schéma de pensée pour que l'artiste dispose dans la société d'une fonction indépendante de toute commande. Il faut que la relation avec le public nourrisse l'émergence des artistes et que les systèmes publics et privés se rencontrent davantage pour favoriser la production et les carrières des artistes.

Thierry HEYNEN

L'association croate HDLU mélange judicieusement le modèle de la Maison des artistes qui gère les droits sociaux et celui d'un centre d'art qui accompagne les jeunes artistes. S'agissant de l'accompagnement des diplômés, l'ESADHaR s'appuie sur des partenaires, comme le musée de Louviers qui met en place 3 résidences d'artistes par an avec la Villa Caldérón, ouvertes à 3 nouveaux diplômés de l'ESADHaR ou de l'ESAM qui bénéficient d'un logement, d'un atelier, d'une rémunération et d'un budget de production pendant 4 mois. À la fin de la résidence, leur création est exposée au musée de Louviers et fait l'objet d'un catalogue. D'autres dispositifs existent pour les jeunes artistes diplômés depuis plus longtemps, notamment avec la Galerie Duchamp ou les Iconoclasses qui proposent des résidences en établissements scolaires depuis plus de 15 ans. En outre, de nombreux diplômés perçoivent la bourse *Impulsion* de la Ville de Rouen. Enfin, l'école reste attentive aux projets des jeunes diplômés, artistiques ou structurels, comme la création d'espaces d'exposition alternatifs. Par exemple, le Full B1 est un lieu d'exposition et un atelier permettant le travail de studio audio et vidéo, et la galerie Trampoline installée dans un magasin inoccupé depuis des années présente de l'art contemporain tout en s'inté-

« Résidence d'artiste : outil de développement territorial ? »

ressant à son implication sociale et citoyenne dans le quartier. Ce sont des propositions alternatives novatrices que l'école accompagne, en proposant des projets communs, afin de faciliter l'émergence artistique. L'ESADHaR n'a pas le droit de subventionner d'autres associations et ne peut se substituer aux autorités nationales ou locales, mais elle peut offrir des conseils en matière de financement et faciliter les relations avec certains de ses partenaires.

Que reste-t-il des Assises de la jeune création organisées en 2015, notamment les projets de lieux consacrés à l'accompagnement des jeunes créateurs, Fab Lab ou pépinières de talents ?

David GUIFFARD

La loi de juillet 2016 a défini les labels du spectacle vivant et des arts plastiques. Pendant longtemps, les FRAC et les centres d'art ont été considérés comme des lieux labellisés, mais ce n'était pas effectif d'un point de vue légal. Le paysage artistique français a été façonné en partie par la décentralisation. Au-delà des dispositifs de soutien direct de l'État et des DRAC envers des artistes formés et diplômés, il faut toujours s'interroger sur l'émergence d'artistes autodidactes et sur la place de leur production dans la création contemporaine. Dans les Assises de la jeune création, les lieux non labellisés, ou tiers lieux, étaient vus comme le fleuron de l'émergence artistique. La Villa Médicis Montfermeil propose des résidences à de jeunes artistes et déploie un programme national de résidences dans les établissements scolaires. Par ailleurs, les FRAC ou centres d'arts sont en quelque sorte l'armature structurelle de la politique des arts plastiques, mais pendant

longtemps, des associations et collectifs d'artistes ont permis la création : ces lieux non labellisés peuvent désormais bénéficier d'un soutien du ministère de la Culture, notamment pour la médiation. En effet, c'est la présentation du travail de l'artiste au public qui peut vraiment aider ces lieux, plutôt que le soutien direct au créateur.

En 2003, une étude de la Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens a révélé que 80 % des artistes demandaient des formations professionnelles axées sur la constitution de dossiers de demande de subvention. Or, les dispositifs de formation étaient encore quasiment inexistantes en 2015 lors des Assises de la jeune création. La situation a-t-elle changé en 2018 ?

Svetlana SVETLOVA

Le service public doit aider les jeunes artistes - fraîchement diplômés ou autodidactes - dans leur orientation professionnelle, mais ne peut pas répondre à des demandes individualisées. Il doit connaître les besoins généraux en matière de formation afin de renforcer les parcours des artistes en leur permettant de produire, d'être connus, de diffuser leur travail et d'en vivre.

David GUIFFARD

En matière de formation continue, les artistes ne sont pas différents des autres professionnels, mais le sujet du développement de la pratique artistique est encore peu exploré. L'AFDAS permet de financer un projet professionnel de formation : ce dispositif doit être mieux promu par les DRAC. La recherche de formation pour un artiste a changé, notamment parce que les techniques et les champs de réflexion évoluent, mais il n'existe pas de catalogue de formation. ■

Martial DÉFLACIEUX,
directeur de l'association Artistes
en résidence à Clermont-Ferrand ;

Tiago VERDADE,
artiste plasticien portugais ;

Claire TANGY,
directrice de l'arthothèque de
Caen ;

Anne CALDIN,
responsable du service Culture
et Patrimoine et des sections
Image-Études et Danse-Études du
département des humanités
à l'INSA de Rouen ;

Jonathan LOPPIN,
artiste plasticien et directeur
artistique du SHED, centre d'art
contemporain de Normandie.

Les artistes jouent un rôle dans le territoire qu'ils occupent en le nourrissant de leurs œuvres, mais aussi en produisant de l'action culturelle en direction des habitants du territoire ou en se faisant ambassadeur de leur région. L'enjeu de la résidence est précisément de donner des moyens temporels, techniques et pratiques aux artistes pour leur permettre d'exprimer pleinement leur art. L'association *Artistes en résidence* créée en 2011 accueille des artistes plasticiens selon deux objectifs : la recherche via le travail en atelier et les échanges entre acteurs de l'art contemporain. Une partie de son action est internationale, loin du territoire d'origine de l'artiste, afin de renforcer la qualité du parcours professionnel de ce dernier.

Martial DÉFLACIEUX

Artistes en résidence veut soutenir la création en invitant des artistes à Clermont-Ferrand, avec pour seule exigence qu'ils rencontrent leurs camarades résidents et la communauté artistique locale, dans l'objectif de valoriser le territoire. Il s'agit d'articuler la logique territoriale et la logique de création. L'association reçoit une douzaine d'artistes par an, soit près de 80 depuis son ouverture, pour moitié internationaux, et la particularité de la résidence est que les artistes invités ne font pas d'exposition, d'où la formule « Peut-on croire aux fantômes ? » puisque la présence des artistes se manifeste de manière indirecte. L'exposition est l'outil traditionnel de valorisation d'une résidence dans son territoire : se pose donc la question de l'apparition, de la présence fantôme de la résidence et des artistes. Depuis quelques mois, les artistes qui quittent *Artistes en résidence* laissent une trace écrite de leur présence, sous une forme poétique ou pragmatique. L'association réfléchit à ce qu'elle peut en faire, à savoir l'éditer, la transmettre, l'afficher, etc. Elle s'interroge également sur la

pertinence d'ouvrir l'atelier aux visites pour faire comprendre comment se fabrique l'art contemporain, mais également sur le risque de perturbation du travail de création que cela pourrait entraîner.

Le travail artistique de Tiago VERDADE se développe autour de la sculpture et du dessin, avec une recherche sur la matière et la marque que l'homme impose aux objets. Il pratique régulièrement la résidence d'artistes.

Tiago VERDADE | Témoignage

Lors d'une résidence sous forme de symposium au Portugal, Tiago VERDADE a créé des sculptures et conçu un parcours d'œuvres dans la montagne, mais le travail en équipe n'est pas ce qu'il préfère, car il ne peut pas se concentrer pleinement sur son travail. En Allemagne, il a eu la chance de disposer d'une maison vide pour travailler son art en total isolement, dans le cadre d'un projet CreArt. À Kristiansand en Norvège, il a produit un livre en dessinant des déchets métalliques. Tiago VERDADE se considère comme un artiste fantôme, car il n'expose son travail que dans les résidences où il séjourne, via une exposition ou un studio ouvert. La résidence entre dans son processus de création. Au Portugal, les artistes qui émergent sont ceux qui ont des moyens, parce que les institutions n'aident pas les jeunes créateurs ou les artistes modestes. La résidence permet à Tiago VERDADE de se concentrer sur sa création sans avoir besoin d'un travail alimentaire et lui fournit généralement les matériaux dont il a besoin.

Pour sa première résidence d'artiste, l'artothèque de Caen a accueilli l'artiste Anne HOUEL.

Claire TANGY

En 2014, l'artothèque s'est installée dans un lieu plus vaste, ce qui lui a permis de lancer son activité d'accueil en résidence ouverte aux artistes émergents, récemment diplômés d'une école d'art. Les résidents perçoivent une bourse de 1 000 € par mois et sont accueillis pour trois mois minimum. L'artothèque est un lieu de passage relativement important puisqu'elle reçoit entre 80 et 100 visiteurs par jour : pour un lieu d'art contemporain dans une ville de la taille de Caen, c'est loin d'être anodin. L'objectif est d'établir des points de contact avec le public, à la discrétion de l'artiste en résidence. Anne HOUEL était jeune diplômée de l'ESAM et a choisi d'ouvrir son atelier à temps plein dans le centre d'art. À la fin de sa résidence, elle a exposé les pièces produites pendant sa présence au sein de l'artothèque. Et dans le cadre d'un partenariat avec un promoteur immobilier, elle a produit en parallèle une pièce au pied de l'abbatiale Saint-Étienne : cette œuvre a voyagé dans d'autres villes et Anne HOUEL bénéficie désormais du réseau professionnel de l'artothèque pour poursuivre son travail. Une résidence doit être enrichissante tant pour la structure d'accueil que pour l'artiste accueilli, au travers d'un dialogue nourri sur le processus de création. L'échange avec le public en temps réel, pendant le temps de la création, est aussi un moment privilégié, car il permet au travail d'advenir, d'être activé par les regards extérieurs et d'exister.

Depuis 2003, l'institut national des sciences appliquées de Rouen porte des projets favorisant les relations entre artistes et scientifiques via des résidences d'artistes. En 2015, l'INSA a accueilli Frédéric DESLIAS, de la compagnie Le Clair-obscur, dans le cadre d'un travail en art numérique sur le rapport de l'homme à la machine.

Anne CALDIN

Chaque résidence s'intègre à un parcours pédagogique existant et les enseignants adaptent leur cours au projet artistique. La résidence de Frédéric DESLIAS a suscité l'enthousiasme des étudiants : 14 d'entre eux se sont inscrits dans le projet qui consistait à développer une intelligence artificielle répondant automatiquement à une comédienne sur scène. L'INSA souhaite former des ingénieurs citoyens et humanistes : cela passe par une formation leur apportant un regard décalé sur leur propre discipline. La résidence d'artiste est un outil parmi d'autres pour les faire réfléchir à leur métier et à l'impact qu'il aura plus tard sur la société. Le deuxième enjeu de la résidence concerne directement la création pure et la présence artistique dans les projets scientifiques et techniques.

Créé et géré par des artistes depuis 2015, le SHED est un lieu indépendant de l'art contemporain s'étendant sur 1 400 m² dans une ancienne usine de mèches de bougies : il regroupe plusieurs ateliers, un lieu d'exposition de 600 m² et un atelier accueillant des artistes en résidence.

Jonathan LOPPIN

Acheté par des artistes, le SHED est un lieu pour les artistes dont le fonctionnement repose sur les expositions. Elles sont le point de contact entre le public et les artistes. La résidence est partie intégrante du projet. Chaque artiste invité a carte blanche : il dispose de temps, de moyens et d'espace pour travailler. Ayant été créé par des artistes, le SHED est en quelque sorte un lieu de création idéal.

Quel est l'accompagnement adéquat offert par une résidence ? Pourquoi l'association *Artistes en résidence* a-t-elle choisi de ne pas faire exposer les artistes qu'elle accueille ?

Martial DÉFLACIEUX

L'association veut permettre aux artistes de se consacrer uniquement à leur processus artistique, sans leur demander de réfléchir préalablement à un projet ou de consacrer les trois mois de leur résidence à monter une exposition. En outre, les artistes accueillis ne connaissent pas toujours le territoire où est implantée la résidence et il s'agit d'éviter un biais de représentation dans la production. Enfin, l'association voulait expérimenter un

modèle de résidence, peu répandu, consistant à ne pas proposer d'exposition. Cependant, les résidents sont encouragés à inviter d'autres artistes à exposer, ce qui rejoint l'objectif de les faire rencontrer d'autres créateurs et de contribuer à la constitution d'un maillage professionnel, avec une logique de solidarité. L'association ne souhaite pas que les artistes finalisent des projets, car trois mois sont un délai trop court pour constituer un lien réel avec un territoire ou une communauté artistique, mais plutôt qu'ils initient un projet pendant la résidence et qu'ils l'achèvent plus tard, en ayant pris le temps de le construire. Néanmoins, chaque résidence est différente et l'association offre autant d'accompagnements qu'elle accueille de résidents. D'autre part, il est important de définir l'échelle du territoire, de locale à internationale. *Artistes en résidence* souhaite articuler tous ces niveaux, à savoir accueillir des artistes du monde entier, mais aussi envoyer des artistes clermontois et français à l'international, toujours dans l'objectif d'attirer l'attention sur le territoire de Clermont-Ferrand. En 2018, l'association a reçu 1 000 candidatures envoyées de 62 pays différents, pour 12 places de résidents, preuve que la communauté artistique mondiale s'intéresse au territoire et à ses institutions : l'école d'art, le Fonds régional d'art contemporain, la Tôlerie qui est un espace municipal d'art contemporain, les structures alternatives, etc.

Claire TANGY

Contrairement à l'association *Artistes en résidence*, l'Artothèque s'adresse à de jeunes artistes issus du territoire afin de les aider à devenir mobiles. L'objectif est de rendre lisible la vitalité de la jeune scène artistique, via une sorte de pépinière de jeunes artistes, et la performance des organismes de formation du territoire. Si les jeunes artistes ne sont pas reconnus et accompagnés chez eux, ils le seront difficilement à l'extérieur de

leur territoire d'origine. Caen dispose d'une salle de musiques actuelles très dynamique qui a permis à Fakear, Granville ou Orelsan de gagner en visibilité. L'ambition de l'Artothèque et Deux Angles, qui accueille aussi des artistes en résidence à Flers, est la même pour les artistes plasticiens. En septembre, l'exposition *Suite résidentielle* présentera les œuvres et les artistes accueillis par les deux structures au cours des 15 dernières années. Il s'agit de montrer au public et aux décideurs ce qu'est l'espace de l'atelier, qui est parfois un peu confidentiel, et en quoi consiste l'accompagnement offert aux artistes.

Jonathan LOPPIN

Il faut distinguer atelier d'artistes et résidence, les premiers étant insuffisants : sans atelier, un artiste ne peut pas travailler et l'accueil en résidence n'est qu'un pis-aller à durée déterminée. Or, la préparation d'un projet artistique nécessite de s'imprégner du territoire culturel. Les artistes qui préparent l'exposition du printemps au SHED sont arrivés en résidence en février. Depuis, ils visitent des musées dans la région, s'imprègnent de sa production artistique et culturelle et rencontrent les artistes du SHED. Plusieurs stagiaires de l'ESADHaR préparent l'exposition et passent leurs journées avec les artistes. Au SHED, l'échange est aussi précieux pour les invités que pour les accueillants. Le lieu est dédié aux installations qui sont des œuvres interagissant vraiment avec le public. Certes, leur destination est souvent la benne, mais en quittant la résidence, les artistes sont riches de nouvelles techniques et ont bénéficié d'un précieux moment de recherche fondamentale.

L'INSA pratique une alchimie vertueuse entre artistes, étudiants, professeurs et territoire.

Anne CALDIN

L'INSA envisage les territoires comme des aires culturelles où se confrontent l'art culturel artistique et de l'art culturel scientifique. L'alchimie reste expérimentale et ne fonctionne pas toujours, car la France ne pratique pas encore suffisamment la culture des savoirs au sens large et dissocie toujours les techniques utilisées dans les pratiques artistiques, de recherche et d'enseignement des sciences. L'alchimie fonctionne quand chaque acteur reste à sa place et apporte précisément ce que l'on attend de lui : l'étudiant simplifie une technique ou crée une matière que l'artiste souhaite utiliser, l'enseignant encadre le projet sans chercher à remplacer l'étudiant et l'artiste accepte de travailler avec des étudiants et donc d'être patient. L'alchimie naît aussi de la passion : passion des étudiants et des enseignants pour la discipline scientifique, passion de l'artiste pour l'objet scientifique, mais aussi pour la transmission. L'INSA ne propose pas des résidences d'action culturelle, mais les artistes doivent faire montre d'une appétence pour le travail avec les jeunes, notamment pour aider les étudiants à s'approprier le contenu artistique, voire à le poétiser, et ne pas les laisser au seul niveau de la technicité. L'INSA prône une ouverture culturelle de ses formations scientifiques en direction de l'art contemporain. L'objectif de sa résidence est de destigmatiser les deux parties en présence : les artistes comprennent comment se forment les savoirs et les techniques et les étudiants

comprennent le processus de création, avec ses erreurs et sa temporalité.

Qu'apportent les résidences aux artistes qui les fréquentent régulièrement ?

Tiago VERDADE

L'artiste a besoin de temps pour créer : construire un travail est un processus. L'intérêt des résidences est d'offrir aux artistes un processus d'apprentissage et de partage. À chaque changement de résidence, Tiago VERDADE a été influencé par le paysage et une nouvelle façon de ressentir l'espace. Son travail est également marqué par le changement de mode de vie et de culture et par la rencontre avec de nouvelles personnes. En arrivant dans une résidence, l'artiste ne peut que refaire des choses qu'il a produites ailleurs : il lui faut du temps pour se connecter à son nouvel environnement et laisser ce dernier nourrir son œuvre.

Est-il possible d'imaginer des résidences en dehors des lieux traditionnels, par exemple en laboratoire, en usine, en hôpital ? Cela est-il susceptible d'intéresser des artistes ?

Martial DÉFLACIEUX

Le 3 bis F est une résidence en milieu hospitalier psychiatrique assez renommée à Aix-en-Provence. Il existe une résidence dans un phare et la liste des lieux insolites est longue. L'association *Artistes en résidence* a des partenaires en Belgique, en Iran ou au Japon, et toutes les résidences sont différentes. Celle d'Anvers se situe dans une maison du début du 19^e siècle, au milieu des docks. Une réflexion nouvelle consiste

à dire que l'atelier d'un artiste peut tenir sur un ordinateur : certaines formes d'accompagnement peuvent se passer de lieu, pas uniquement pour faire des économies, mais aussi pour réinventer l'accompagnement. L'association a récemment changé sa gouvernance : les membres du bureau sont désormais d'anciens résidents et leur expérience de divers lieux de résidence aide l'association à repenser le principe de la résidence et à écrire le projet 2019.

Claire TANGY

Il existe des résidences en milieu scolaire, pénitentiaire ou hospitalier. Deux anciennes résidentes de l'Artothèque, Axelle RIOULT et Marcelline DELBECQ, ont bénéficié du réseau d'emprunteurs de la structure et ont identifié des particuliers disposés à ouvrir leur maison pour accueillir un artiste. L'Artothèque souhaite développer la résidence dans l'espace domestique, comme ce qui est proposé par le site parisien *hostanartist.com*. La résidence chez les particuliers peut permettre au public de mieux appréhender le processus de création ou ce qu'est une œuvre, en mettant à mal les fantasmes souvent irréalistes sur le travail de l'artiste. L'Artothèque pratique déjà cela lors de dîners où les artistes en résidence rencontrent les visiteurs et échangent simplement avec eux sur leur travail, comme le feraient des amis autour d'un repas. Une des vertus de la résidence d'artiste est d'offrir du temps pour s'installer et faire connaissance avec l'environnement géographique, culturel et humain, puis pour préparer un projet. Une autre vertu est évidemment le partage, d'où la nécessité de multiplier, autant que possible, les lieux de résidence, traditionnels ou non.

Jonathan LOPPIN

En 2017, le SHED a organisé l'évènement *Voisins de campagne* en invitant 6 artistes dans 6 résidences remarquables, à savoir des châteaux en Seine-Maritime. Les pro-

priétaires des lieux ont l'habitude de maîtriser leur domaine et leur patrimoine et ils se sont vu attribuer des artistes ayant carte blanche pour créer sur site, pendant des résidences allant de 4 semaines à 6 mois. Cette découverte et l'environnement rural et patrimonial a donné lieu à des œuvres étonnantes qui ont été exposées dans des lieux, dont certains étaient privés le reste du temps. Certains visiteurs venaient pour le lieu historique, d'autres pour l'œuvre nouvelle, mais il est certain que la rencontre entre patrimoine et art contemporain est une expérience intéressante. Depuis le début d'année, Jonathan LOPPIN indique être en résidence dans l'usine Renault de Cléon, fonderie d'aluminium qui fabrique des carters de moteur, dans le cadre du programme *Art & entreprise* du ministère de la Culture. Il n'est pas simple, en tant qu'artiste, de trouver sa place dans une usine de 5 000 employés qui fonctionne en permanence et où les conditions de sécurité sont drastiques. Ici, l'usine est un territoire en soi. Les résidences hors cadre avec un invitant qui n'est pas habitué à accueillir des artistes donnent lieu à des situations complexes, voire incontrôlables, mais les expériences sont toujours enrichissantes. L'important, pour tout accueil d'artistes en résidence, c'est de laisser place à l'incertitude.

Tiago VERDADE

Quand un artiste cherche un endroit pour travailler, un des obstacles peut être que la résidence n'est pas en mesure de fournir les matériaux nécessaires. Or, 80 % des résidences n'offrent pas de rémunération et il est alors difficile pour l'artiste de devoir payer ses matériaux.

Anne CALDIN

Il est vrai que les résidences dans des lieux inhabituels ne sont pas toujours confortables pour les artistes. L'INSA considère

que l'atelier de l'artiste est dans sa tête ou son ordinateur, mais il est vrai que les personnes qui gèrent ces lieux insolites doivent souscrire à une sorte de pacte social et accepter l'usage que l'artiste fera de l'espace. De même, les artistes doivent comprendre que le lieu n'a pas pour vocation de créer de l'art et ils doivent se conformer à ses contraintes. L'intérêt d'une résidence est de créer une interface avec un autre milieu social ou professionnel. Il semble que certains artistes passent d'une résidence à une autre avec un certain dépit, mais il faut bien rappeler que la résidence n'a pas vocation à être pérenne ou déconnectée des étudiants, des chercheurs ou des travailleurs.

Martial DÉFLACIEUX

Les résidences sans rémunération ne sont pas de vraies résidences et n'offrent pas les conditions nécessaires à l'artiste pour travailler.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

David GUIFFARD

Le Centre national des arts plastiques édite régulièrement un guide des résidences nationales, en détaillant rémunérations, durées, conditions de travail, etc. Le guide est disponible sur le site du CNAP. Par ailleurs, les résidences en lieux insolites relèvent souvent de dispositifs portés par des politiques interministérielles : par exemple, une résidence en prison repose sur une convention entre le ministère de la Justice et le ministère de la Culture.

Claire TANGY

Ce guide des résidences prouve malheureusement le statut social défaillant de l'artiste qui, tout juste diplômé, tente d'obtenir un maximum de résidences pour pouvoir vivre de son art sans devoir assumer un travail alimentaire. Si le temps de la résidence n'est pas rémunéré, il peut être difficile pour un artiste d'abandonner un emploi lui permettant de vivre. Les artistes du spectacle vivant sont quelque peu protégés par le statut d'intermittent, mais rien n'existe de ce genre pour les artistes plasticiens. C'est pour cette raison que de jeunes artistes enchaînent les résidences, mais des parcours professionnels qui sont hachés de cette façon interrogent la possibilité de mener un travail fondamental et pertinent. En outre, le temps administratif passé à remplir de dossiers de candidatures pour des résidences est un temps pendant lequel l'artiste n'est pas disponible pour sa création et son œuvre. Enfin, les formations demandées à l'AFDAS par les artistes concernent de plus la dynamique de groupe ou le rapport à l'autre, car nombreux sont les artistes employés dans la médiation, mais ne sachant pas comment procéder. Tout cela justifie que les SODAVI et les organisations nationales comme les FRAC travaillent conjointement à améliorer la filière professionnelle des artistes et leur statut.

Marie-André MALLEVILLE

Maison des arts de Grand-Quevilly

La décentralisation a été un échec en termes de prise en charge de l'artiste dans les territoires, car il n'existe pas de marché de l'art où des structures privées permettraient aux artistes de vendre leurs œuvres et de vivre de leur art comme de n'importe quel métier. Dans les faits, la professionnalisation des artistes n'existe pas, car l'éducation en France n'apprend pas aux futurs citoyens à consommer naturellement de l'art, comme c'est le cas en Allemagne ou dans les pays du nord de l'Europe.

Jonathan LOPPIN

Les artistes n'ont pas à candidater pour être exposés dans une galerie, un musée ou un centre d'art : ils y sont invités ou non. La seule façon pour un jeune artiste de se faire connaître est d'être accepté en résidence et ainsi de se constituer un réseau. Néanmoins, même si l'artiste n'est pas retenu, son dossier est étudié et son travail est vu. En outre, il ne faut pas imposer à un artiste d'ouvrir son atelier : c'est un espace intime qu'il lui appartient de montrer ou non, et c'est différent de l'exposition du travail au terme de la résidence, expérience qui peut être inscrite sur un CV et événement qui attire des acteurs du secteur de l'art contemporain. Sans scène artistique, il ne peut pas exister de marché de l'art : chaque ville de France devrait se doter d'un centre d'art, car cela attire autant les artistes que les amateurs d'art. Une autre structure indispensable est l'école d'art qui forme de futurs artistes qui alimenteront par la suite la scène artistique et le marché de l'art. ■

STRUCTURES ET DISPOSITIFS CITÉS DANS LES TABLES RONDES

2 angles, Centre de création contemporaine, Flers

<https://www.2angles.org/>

3 bis F, lieu d'arts contemporains, Aix-en-Provence

<http://www.3bisf.com/>

Association Artistes en résidence, Clermont-Ferrand

<http://www.artistesenresidence.fr/>

Artothèque, Espaces d'art contemporain de Caen

<http://www.artotheque-caen.net/>

Assises de la jeune création, 2015

<http://www.culture.gouv.fr/Divers/Assises-de-la-jeune-creation>

Assurance Formation des Activités du Spectacle (AFDAS)

<https://www.afdas.com/>

Ateliers Médicis, Clichy-Montfermeil

<https://www.ateliersmedicis.fr/>

Biennale de Liverpool

<http://www.biennial.com/>

Centre national des arts plastiques (CNAP)

<http://www.cnap.fr/>

Contemporary Visual Arts Network (CVAN)

<http://www.cvan.art/>

Drac Normandie - Ministère de la Culture

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie

École Supérieure d'Art et Design

Le Havre-Rouen (ESADHaR)

<http://esadhar.fr/>

École supérieure d'arts et médias (ESAM) de

Caen - Cherbourg

<https://www.esam-c2.fr/>

Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

<http://fraap.org/rubrique3.html>

FRAC Auvergne

frac-auvergne.fr

FRAC Normandie Caen

fracnormandiecaen.fr

FRAC Normandie Rouen

www.fracnormandierouen.fr

Full B1 Studio, Rouen

<https://fullb1.com/>

Galerie Duchamp, centre d'art, Yvetot

<http://www.yvetot.fr/?q=node/107>

Galerie Labyrinth, Lublin

<https://labirynt.com/>

Galerie Trampoline, Rouen

<https://www.facebook.com/lagalerietrampoline/>

Host an artist, Résidences d'artistes chez l'habitant

www.hostanartist.com

HDLU, association des artistes croates

<http://www.hdlu.hr/eng/>

INSA Rouen

<https://www.insa-rouen.fr/vie-etudiante/vie-culturelle>

La Maison des artistes

<https://www.lamaisondesartistes.fr/>

La Tôlerie, Clermont-Ferrand

<https://latolerie.fr/>

Le Shed, centre d'art contemporain de Normandie,

Notre-Dame de Bondeville

<https://www.le-shed.com/>

Liverpool Arts Regeneration Consortium (LARC)

<https://larc.uk.com/>

Musée municipal de Louviers

<http://musee.ville-louviers.fr/>

Platform, regroupement des Fonds

régionaux d'art contemporain

<https://www.frac-platform.com/>

Région Normandie

<https://normandie.fr/art-contemporain>

RN13 bis, réseau d'art contemporain en Normandie

<https://www.facebook.com/rn13bis/>

RRouen, réseau des lieux d'art

contemporain de la métropole rouennaise

<https://www.facebook.com/rrouen/>

Une Saison Graphique, Le Havre

<http://www.unesaisongraphique.fr/>

Villa Calderón, résidence d'artistes, Louviers

<http://villacalderonlouviers.wixsite.com/villacalderon/presentation>

Ville de Rouen

Bourse impulsion

rouen.fr/bourse-impulsion

#LaboVictorHugo, lieu de création artistique

<https://rouen.fr/labovictorhugo>

Remerciements

La journée de tables rondes « Art et Territoire » s'est déroulée le jeudi 5 avril 2018, dans la salle du conseil municipal de la Ville de Rouen.

La Ville de Rouen remercie tous les participants à cette journée.

Elle remercie également tout particulièrement :

- l'ensemble des intervenants ;
- Emmanuel Gouache qui a animé et modéré cette journée ;
- les institutions et associations membres du réseau européen CreArt 2017-2021 : Villes de Gênes, Lecce, Liverpool, Katowice, Lublin, Clermont-Ferrand, Valladolid, Aveiro, Skopje et les associations ArtKomas (Kaunas) et HDLU (Zagreb) ;
- Europe Creative ;
- A4 traduction pour l'interprétariat et la société MTCA pour la régie technique ;
- ainsi que les équipes municipales ayant contribué à la préparation cette journée.

**Direction de la Culture,
de la Jeunesse et de la Vie Associative,
Ville de Rouen**

02.32.08.13.90

culture@rouen.fr

Retrouvez les actes de
cette journée à l'adresse :
hfcpqdfhcaipch.com

Plus d'informations sur [https :](https://www.rouen.fr/creart)

[//www.rouen.fr/creart](https://www.rouen.fr/creart) et sur <https://creart2-eu.org/>.



Co-funded by the
Creative Europe Programme
of the European Union